

COMMUNE DE
MOREAC

**CLASSEMENT SANS SUITE D'UNE
DECLARATION PREALABLE**
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Arrêté n° 2025-143

DOSSIER N° DP 56140 25 00020

Déposé le : 20/02/2025

Demandeur PHOTO CLIM représentée par
RAHMOUNI HOSSEM

Demeurant 16 Avenue du Valquiou
93290 Tremblay-en-France

Pour Installation de panneaux
photovoltaïques en surimposition à la
toiture

**Sur un
terrain sis** 1 Le Petit Kerbasco
56500 MOREAC
cadastré ZX86

SURFACE DE PLANCHER

Existante : 0 m²

Créée : 0 m²

Démolie : 0 m²

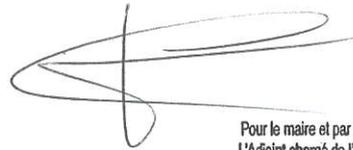
Madame, Monsieur,

Vous avez déposé le 20/02/2025 à la mairie de MOREAC une demande de déclaration préalable.

Conformément à la décision d'annulation de mandat de M. JAN Bruno de ne pas donner suite au projet, en date du 26/02/2025, je vous informe que votre demande a été classée sans suite.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à MOREAC
Le 04.03.2025



Pour le maire et par délégation,
L'Adjoint chargé de l'Urbanisme,
Franck LORIC